

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

**Modernisation des réseaux de communications électroniques :
fermeture de la technologie ATM au 31 décembre 2022**

Paris, le 30 juin 2022

La modernisation des réseaux de communications électroniques est en cours sur l'ensemble du territoire français, en métropole comme dans les Outre-mer, afin d'accompagner la croissance des usages numériques et d'en améliorer l'efficacité énergétique.

Elle se traduit à la fois, par les déploiements massifs de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) et du très haut débit mobile, par la fermeture du réseau cuivre, annoncée dès 2019 à l'horizon 2030 et, en parallèle, par l'arrêt de toutes les technologies et offres spécifiques associées disponibles sur ce réseau historique.

Fruit de discussions initiées dès 2019 entre les opérateurs, **l'arrêt de l'ATM, l'une des technologies historiques disponibles sur le support cuivre, interviendra au 31 décembre 2022**, avec une première étape au 30 juin 2022 sur un ensemble de NRA prioritaires.

La technologie ATM (pour Mode de Transfert Asynchrone - en anglais *Asynchronous Transfer Mode*) a accompagné l'essor de l'ADSL en France au début des années 2000, en permettant de transporter différents flux de données sur un même lien physique grâce à son fonctionnement asynchrone. Cette technologie est amenée à se voir substituée par la technologie IP, mieux adaptée au transport de données.

La grande majorité des clients Grand Public d'offres ATM a d'ores et déjà basculé vers des offres IP. Aujourd'hui, les derniers utilisateurs de la technologie ATM sont principalement des clients Entreprises dont la migration nécessite un accompagnement plus soutenu. Des actions en ce sens sont menées par les opérateurs depuis 2019 et nous entrons désormais dans la dernière ligne droite pour basculer l'exhaustivité des accès vers le « tout IP ». Les gains pour les utilisateurs sont de trois ordres : efficacité énergétique, débits accrus, qualité de service.

Les opérateurs sont mobilisés pour accompagner les clients Entreprises dans les opérations de migration des derniers accès ATM jusqu'à la date d'arrêt complet de la technologie, le 31 décembre 2022.

La Fédération Française des Télécoms encourage l'ensemble des clients concernés par cette fermeture à se rapprocher de leur opérateur télécoms au plus vite afin de migrer leurs services vers des solutions basées sur transport IP, disponibles sur fibre optique.

Contact presse :

> **Alice Provost** · Responsable de la Communication · aprovost@fftelecoms.org · 06 07 65 11 37.